



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
Le 11 avril 2025
9 h 30 (heure de l'Est)

À tous les actionnaires de la Banque de Montréal:

Nous espérons vous compter parmi nous à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») ou votre fondé de pouvoir dûment nommé. Nous apprécions votre intérêt et votre participation. Nous avons résumé ci-dessous les informations relatives à la participation à notre assemblée, ainsi qu'à certains aspects du déroulement de l'assemblée.

Nous rappelons aux actionnaires inscrits et aux fondés de pouvoir dûment nommés qu'ils peuvent participer à l'assemblée de cette année de manière virtuelle en se connectant à la webdiffusion ou y assister en personne à la Place BMO.

Accès à l'assemblée

Des informations sur la manière de participer virtuellement à l'assemblée et d'y assister en personne sont présentées aux pages 5 à 8 de notre circulaire de sollicitation de procurations et dans notre guide d'utilisateur pour l'assemblée virtuelle à l'adresse suivante : bmo.com/assemblee-annuelle.

Si vous détenez vos actions par l'intermédiaire d'un courtier, vous n'êtes pas un actionnaire inscrit et vous devez suivre attentivement les instructions qui figurent dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour vous nommer vous-même à titre de fondé de pouvoir et pour être admis à l'assemblée. Les actionnaires véritables qui ne se sont pas nommés eux-mêmes à titre de fondés de pouvoir ne seront pas admis à l'assemblée.

Si vous avez de la difficulté à vous connecter à l'assemblée en ligne, veuillez cliquer sur l'onglet « Soutien » pour obtenir de l'aide. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.

Procédures à l'assemblée

Notre priorité demeure la sécurité et le bien-être de nos employés et de nos actionnaires. Afin de garantir la meilleure expérience possible pour tous, vous acceptez, en assistant à l'assemblée, de respecter les procédures à l'assemblée suivantes:

- **Inscription:** Tous les actionnaires inscrits et tous les fondés de pouvoir dûment nommés devront s'inscrire auprès de notre agent des transferts, Computershare, à leur arrivée à la Place BMO. Notre agent des transferts pourrait vous demander de fournir une pièce d'identité.
- **Admission à la Place BMO:** Une fois inscrit, vous recevrez un cordon porte-nom confirmant votre inscription. Seules les personnes portant un cordon porte-nom seront admises à l'assemblée.
- **Places assises:** La capacité d'accueil du Forum de la Place BMO est limitée. Si le Forum est plein, il est possible que l'on vous demande de vous asseoir dans une zone de débordement. Cette zone sera équipée d'un écran de télévision afin que vous puissiez suivre les débats. Si vous souhaitez poser une question, vous serez accompagné dans le Forum pour poser votre question au moment opportun. Veuillez aviser un membre du personnel de BMO si vous souhaitez poser une question.
- **Invités:** Les invités qui ne sont pas des actionnaires ne peuvent assister à l'assemblée en personne; cependant, nous convions les invités à regarder et à écouter l'assemblée en ligne ou par téléphone. Les invités ne pourront pas poser de question ni participer autrement à l'assemblée.
- **Vestiaire (manteau et sac):** Une fois que vous aurez reçu votre cordon porte-nom, vous serez dirigé vers le vestiaire pour y laisser votre manteau et votre sac avant d'être dirigé vers le Forum. Les sacs, les sacs à dos et les bagages ne sont pas autorisés dans le Forum. Les sacs à main sont autorisés, mais peuvent faire l'objet d'une inspection. Si vous ne voulez pas que votre sac à main soit inspecté, vous pourrez le laisser à la consigne en toute sécurité.
- **Nourriture et boissons interdites:** Aucune nourriture ne sera offerte à l'assemblée et la nourriture et les boissons provenant de l'extérieur ne seront pas autorisées sur place.



- **Enregistrement:** Un enregistrement de la webdiffusion sera diffusé en ligne après l'assemblée sur notre site Web, à : [bmo.com/assemblée annuelle](http://bmo.com/assemblée_annuelle). L'utilisation d'appareils photo, de téléphones portables, de montres intelligentes ou de tout autre dispositif d'enregistrement pendant l'assemblée est strictement interdite.
- **Participation:** Les personnes qui s'adresseront à l'assemblée seront reconnues à tour de rôle et leur temps de parole sera limité à **deux** minutes sur une question en particulier lors de l'assemblée. Les questions et les observations qui n'ont pas de lien avec le sujet à l'examen seront reportées au moment opportun ou jugées irrecevables.
- **Conduite personnelle:** Les comportements répréhensibles, que ce soit avant ou pendant l'assemblée, ne seront pas tolérés, y compris, mais sans s'y limiter, le harcèlement verbal, l'agression physique ou les tentatives de perturber l'assemblée. Tout participant ayant un comportement répréhensible sera prié de quitter les lieux ou en sera expulsé. Les banderoles, les panneaux ou tout autre matériel considéré comme perturbant le déroulement de l'assemblée ne seront pas autorisés.

Déroulement de l'assemblée

Le président de l'assemblée jouit d'un vaste pouvoir pour diriger l'assemblée de façon ordonnée. Le président a le pouvoir discrétionnaire de contrôler le temps consacré à chaque question, de rejeter les questions jugées inappropriées, y compris celles qui ne sont pas liées aux activités de la Banque, qui portent sur une question soumise au tribunal, qui sont diffamatoires, qui ont trait à des griefs personnels ou qui répètent pour l'essentiel une question ou une discussion qui a déjà été abordée au cours des assemblées. Le président a également le pouvoir discrétionnaire de mettre fin à la période de questions.

Les questions écrites à propos d'un même sujet ou thème peuvent être regroupées, résumées et abordées en même temps. Si votre question est de nature personnelle, veuillez laisser vos coordonnées à un membre du personnel de BMO et un représentant de la Banque communiquera avec vous après l'assemblée. Nous répondrons par écrit, après l'assemblée, aux questions auxquelles il n'a pas été possible de répondre pendant l'assemblée.

Participation par téléphone

Les actionnaires et les invités qui souhaitent écouter l'assemblée par téléphone peuvent utiliser les numéros suivants. Nous vous rappelons que les personnes qui écoutent par téléphone ne peuvent voter, poser des questions ou participer autrement à l'assemblée. Nous vous recommandons de vous connecter au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée. Veuillez noter que, si nous atteignons la pleine capacité de nos lignes téléphoniques, nous vous inviterons à vous joindre à l'assemblée virtuelle en tant qu'invité.

Français

Numéro sans frais pour les appels du Canada et des États-Unis :	1-877-695-6175
Numéro pour les appels locaux :	514-392-9079
Numéro pour les appels internationaux :	Veuillez consulter l'annexe A
Code d'accès du participant :	9501079#

Questions

Si vous souhaitez poser des questions avant l'assemblée ou si vous avez des questions concernant le déroulement de l'assemblée, veuillez les adresser à corp.secretary@bmo.com.

Nous espérons que vous serez des nôtres le 11 avril prochain.

L'annexe A - Accès local et sans frais d'audioconférence de Bell à partir des pays suivants :

Pays	Numéro sans frais
Afrique du Sud	0800994926
Antigua	18003003635
Arabie Saoudite	8008148250
Argentine	08004447010
Bahamas	18003890707
Bahreïn	80004986
Bermudes	18002048238
Brésil	08007618649
Bulgarie	008002100035
Chili	12300201280
Chine – Nord	108007141934
Chine – Sud	108001401966
Colombie	018005184009
Croatie	0800222979
Dominique	18003003655
Égypte	08000009045
Emirats arabes unis	800035703575
Espagne	900834751
États-Unis Îles Vierges	18444054857
Grèce	0080016122040003
Grenade	18003003660
Hongrie	0680109703
Îles Caïmans	18002048250
Îles Turques-et-Caïques	18003003680
Inde	0008001005709
Luxembourg	80026331

Pays	Numéro sans frais
Indonésie (PT Indosat)	0018030180002
Indonésie (PT Telkom)	0078030180002
Italie et Saint-Marin	800878946
Lituanie	880033003
Polypratie	80096078
Mexique	8002530045
Monaco	80093055
Montserrat	18003003665
Panama	008002240009
Pérou	080077050
Philippines	180011101838
Porto Rico	18444054852
Portugal	800813091
République dominicaine	18002039568
République tchèque	800090162
Roumanie	0800896323
Russie	88007073855
Saint-Christophe-et-Niévès	18003003675
Slovaquie	0800232512
Thaïlande	0018001562040005
Trinité-et-Tobago	18002040009
Turquie	00800142040009
Ukraine	0800503408
Uruguay	00040190857
Venezuela	08001362045
Vietnam	18004980
*Numéro sans frais mondial	0080042228835

Pays	Numéro local
Afrique du Sud (Johannesburg)	27110623094
Australie (Sydney)	61288803234
Belgique (Bruxelles)	3228937045
Corée du Sud	827074883547
Hong Kong	85230081692
Irlande (Dublin)	35315268304
Japon (Tokyo)	81345899471
Malaisie (Kuala Lumpur)	60392121633
Mexique (Mexique)	525547740019
Norvège (Oslo)	4721933762
Pays-Bas (Amsterdam)	31207941304
Royaume-Uni (Londres)	442037515675
Singapour	6531572934

*Accès sans frais mondial si disponible pour les pays suivants : Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Israël, Japon, Malaisie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Singapour, Corée du Sud, Suède, Suisse, Taïwan, Royaume-Uni

